

1902.

Permission
prendre
gravier dans
la Banque
entre Pike's
Corner et la
pointe de
l'Eperon.

Sur l'application de Monsieur Alfred Batiste, pour permission de prendre du gravier dans la banque entre Pike's Corner et la pointe de l'Eperon pour l'employer dans la construction de la muraille le long de la Baie de Bellegrève.

LA COUR, après avoir entendu Jean De Garis, écuyer, Président du Comité pour la défense des Côtes, lequel n'y a aucune objection, a accordé la dite demande et ce au dire du dit Comité, bien entendu qu'il ne sera pas enlevé de gravier que pour la susdite construction.
